

Thème 3 | Biosécurité

La biosécurité est un moyen de protection essentiel contre l'introduction et la propagation des maladies. Elle est efficace par rapport à son coût, facile à mettre en œuvre, et de légers changements peuvent avoir de grands effets. Presque tous les groupes de l'industrie interrogés ont parlé de la prévention des maladies comme d'un pilier essentiel de leur stratégie de santé et de bien-être des animaux. Grâce aux programmes d'assurance de la qualité nationaux (proAction des Producteurs laitiers du Canada, Production de bœuf de qualité vérifiée Plus de l'Association canadienne des éleveurs de bovins, l'Initiative canadienne pour la biosécurité porcine, etc.), aux programmes axés sur des maladies particulières et à la collaboration étroite avec les médecins vétérinaires d'exercice rural, les secteurs canadiens de l'élevage se font les champions d'une approche proactive de la santé animale par la prévention des maladies. De nombreux groupes, comme les secteurs canadiens de la volaille et du porc, concentrent beaucoup leur action sur les maladies animales émergentes et exotiques, comme l'IA, la PPA et la DEP, mais d'autres s'emploient principalement à aider les agriculteurs à travailler avec des conseillers à la ferme, comme le médecin vétérinaire du troupeau, afin de repérer les pratiques adaptées à mettre en œuvre à la ferme pour lutter contre les maladies existantes et prévenir l'introduction de nouvelles maladies. Les pratiques de biosécurité ont contribué à l'éradication de maladies passées et à la préparation à de futures éclosions. Les études de cas suivantes, tirées de l'ACIA et du projet de Gestion des urgences sanitaires animales (GUSA), présentent certaines des principales réussites et des leçons retenues grâce à la biosécurité dans l'agriculture animale.

